

Présentation du Budget Primitif 2010

par Pascal Savoldelli

Séance du Conseil général du 1^{er} février

M. le Président, chers collègues,

Dans un contexte particulièrement difficile, je pense qu'il n'est pas possible d'aborder le Budget Primitif 2010 du département sans le situer dans les désengagements financiers et les réformes structurelles dans lesquels le gouvernement s'est engagé contre les collectivités locales et la décentralisation.

Il y a une grande cohérence entre le cumul des mesures d'asphyxie budgétaire des communes et des départements prises au fil des lois de finances de ces dernières années jusqu'à la suppression de la taxe professionnelle en 2010, avec le projet de réforme territoriale en débat au Sénat depuis le 19 janvier.

L'objectif financier de ce dispositif a été clairement exposé par le Président de la République lui-même, puis repris par le comité Balladur et redit encore tout récemment par Eric Woerth, le ministre du budget qui invite les collectivités locales à contribuer à une économie annuelle des dépenses publiques de 50 milliards. Le gouvernement veut ainsi ramener, de manière drastique le déficit public de 8 à 3 % du PIB, en sacrifiant les dépenses d'intérêt général et en maintenant les cadeaux fiscaux aux plus riches, notamment ce scandaleux bouclier fiscal.

Les élus communistes du Conseil général se sont pleinement associés à la décision de l'ensemble des élus de gauche, de l'ADF et de l'ARF, de boycotter la grande messe organisée, jeudi dernier à l'Élysée pour lancer «la conférence sur le déficit public». A l'évidence, par ce nouvel exercice de communication, le Président Sarkozy vole au secours de son projet de réforme territoriale de plus en plus critiqué.

Car, l'autre principal objectif de ce dispositif est institutionnel. C'est la remise en cause de la démocratie locale, la perte d'autonomie du département et le renforcement du pouvoir central dans une conception d'un Etat stratège conforme aux choix libéraux des actuelles politiques gouvernementales qui remettent en cause les valeurs sur lesquelles reposent nos institutions et le pacte républicain.

Notre département n'est pas le seul à être fortement pénalisé et handicapé par cette politique.

Confrontés aux mêmes logiques, d'autres départements qui n'ont ni les ressources ni les atouts du Val-de-Marne, sont dans des difficultés bien pires. Dans toute la France, ce sont au total 25 départements de gauche et de droite qui se retrouvent pratiquement en «cessation de paiement» malgré tous leurs efforts.

Aussi, nous ne sommes pas seuls à exiger du gouvernement que l'Etat respecte ses engagements financiers envers nos collectivités conformément aux principes constitutionnels de la décentralisation.... , à exiger qu'il paye ses dettes et qu'il accepte enfin un véritable

débat national pour une fiscalité plus juste et plus efficace en commençant par retirer son projet de réforme territoriale.

C'est ce qu'une majorité de départements réclament avec l'ADF.

Beaucoup l'exigent aussi par des actions comme celle que nous menons pour dire avec les Val-de-Marnais : «le Val-de-Marne, on y tient !».

Le succès du rassemblement de 26 janvier devant la préfecture, à l'appel de président et soutenu par l'ensemble des conseillers généraux et les maires de gauche du département nous invite à poursuivre et à amplifier le mouvement pour obtenir rapidement des résultats.

Par ailleurs, les recours et les saisines du tribunal administratif se multiplient pour contraindre l'Etat à respecter ses obligations financières. Et, il est très encourageant que des premiers jugements statuent dans ce sens.

Le recours gracieux que le Président vient d'adresser au Premier ministre s'appuie sur «la Charte européenne de l'autonomie locale» et la position de principe du Conseil Constitutionnel selon laquelle je cite : «la compensation financière d'une compétence transférée ne doit pas se dégrader avec le temps» !!!

Malgré des difficultés budgétaires jamais connues depuis la création du département, le budget primitif 2010 proposé aujourd'hui à notre assemblée maintient des ambitions fortes au service des Val-de-Marnais.

Je tiens aussi à souligner qu'il a été construit avec la volonté de ne pas faire reposer le financement du déficit initial d'environ 50 M€ sur la fiscalité des ménages et en considérant l'augmentation des taux, la plus faible possible et seulement comme un dernier levier.

En effet, ce budget reste un budget dynamique, de solidarité et innovant.

Conforme à l'esprit du Document d'Orientation Budgétaire que le Président a présenté à l'Assemblée départementale le 14 décembre, il conjugue la poursuite d'une dynamique constructive avec les Val-de-Marnais et une démarche offensive, faite de résistance et de riposte, également avec les Val-de-Marnais contre les inégalités et les mauvais choix de politique nationale.

La progression de 3,2 % du budget par rapport à 2009, est marquée par deux éléments majeurs : une forte augmentation des dépenses sociales et un net tassement des recettes, hors fiscalité, au niveau des dotations d'Etat et de la fiscalité indirecte sur les droits de mutation.

Le refus de l'Etat de payer sa dette de 400 millions d'euros cumulée depuis 2004 par non compensation intégrale des transferts de compétences, fragilise et réduit considérablement les capacités du département.

Les 53 millions d'euros dus pour 2009 au titre du RMI/ RSA, de la prestation de compensation du handicap et de l'APA, correspondent, à peu près, à l'écart qu'il a fallu compenser dans le BP 2010 entre les dépenses et les recettes de fonctionnement.

1) S'agissant de l'équilibre général du budget, il *se situe globalement dans un volume de 1,84 milliards d'euros, (soit 1,25 milliards d'€ en fonctionnement et 647,5 millions d'€ en investissement)*.

(Une précision méthodologique sur ces chiffres : ces chiffres sont l'addition de deux approches budgétaires. L'une correspond au volume d'opérations réelles pour un montant de 1,52 milliards d'€ L'autre traduit des mouvements financiers réalisés au quotidien en opérations de trésorerie habituels de dette et de refinancement auprès des banques, pour un montant de 320 millions d'€).

2) La progression des dépenses de fonctionnement est assez forte, de 3,8 % (supérieure à celle du BP 2009 ; 2,6 %).

Elle s'explique par *la flambée des dépenses sociales (+ 5 %), elle-même due à la dégradation de la conjoncture économique et du marché de l'emploi.*

L'action sociale représente désormais 61 % des dépenses de fonctionnement.

Le projet de BP 2010 intègre **20 M€ de réductions de dépenses** réparties entre :

- des économies de gestion,
- des réductions de dépenses dans les services départementaux sans toutefois remettre en cause le sens et la portée de leurs missions et de leurs activités,
- des révisions et des réductions d'aides départementales.

L'impact sur les communes de ces « économies » est d'environ 6 M€ répartis de trois manières :

- Par une réduction de 1 M€ de la DDGI. C'était une proposition de Michel Germa. Il s'agissait de partager la recette des droits de mutation par la création d'une aide qui correspondait à 4,5 M€ à l'époque, l'enveloppe a été diminuée cette fois-ci à 3,5 M€
- Par l'extinction sur trois ans du subventionnement du département aux crèches collectives municipales avec une première réduction de 3,9 M€ cette année.
- Par la création d'un prélèvement, pour un montant de 1 M€ sur la subvention départementale aux communes qui gèrent des crèches départementales. L'objectif est aussi de les inciter à reprendre la propriété des murs.

Si elles sont votées, ces mesures seront très rapidement communiquées et détaillées aux villes.

En fonctionnement, est à noter un effort de maîtrise des dépenses de personnel qui progressent de 1,7 % par rapport à 2009. Cet effort ne remet évidemment pas en cause notre politique du personnel profondément attachée aux statuts de la fonction publique territoriale et à la qualité du service rendu à la population. Cette option nous démarque totalement de la volonté gouvernementale d'élargir aux collectivités locales les réductions d'activités et de postes actuellement opérées dans le cadre de la RGPP dans les services de l'Etat.

L'emploi et le développement économique, le logement, les transports et la circulation, la mobilité de tous, l'aménagement urbain et l'environnement, le sport et les loisirs, la culture, l'éducation et la jeunesse, les solidarités, toutes ces priorités qui ont marqué l'identité de l'action départementale depuis des années ne sont pas remises en cause, mais, au contraire valorisées malgré les difficultés dans le BP 2010.

Ainsi, les aides aux transports avec les cartes Imagine R, rubis et améthystes seront intégralement reconduites.

L'aide au monde associatif est également maintenue. Il est inscrit un crédit de 13 M€ pour des subventions de fonctionnement à plus de 2000 associations. La baisse de 2 M€ par rapport à 2009 concerne des réductions de dépenses pour des associations étroitement liées à l'activité départementale : - 530 000 € sur l'association CVM ; -400 000 € à l'agence de développement ; - 400 000 € au festival de marne ; - 200 000 € dans les associations du secteur santé redevenu compétence de l'Etat.

Dans le champ de la culture, les collaborations du département avec les villes seront poursuivies avec une enveloppe globale de près de 14 M€

Le soutien à la jeunesse reste au cœur de notre action, tant au niveau des quartiers que des structures scolaires et universitaires, là où se dessinent de réels enjeux de société en termes de qualité de vie, de formation ou d'accès à l'emploi.

Nous voulons que notre engagement pour l'économie sociale et solidaire franchisse un cap et trouve un nouvel élan avec le Salon « équi'val » qui se tiendra les 12 et 13 février au palais des sports de Créteil.

3) **En investissement**, malgré une légère diminution de 15 M€(- 4,5 %) par rapport à 2009 et après avoir culminé au niveau très élevé de 360 M€ en 2007 (plaçant le Val-de-Marne au 1^{er} rang des départements de l'Ile-de-France), *les dépenses* (hors remboursement du capital et de la dette) *sont maintenues à un haut niveau, avec une inscription de 313 M€.*

Cet engagement reste fortement orienté vers les collèges et vers les infrastructures de transport qui représentent 20 % et 40 % de l'effort d'équipement global.

L'environnement et l'aménagement urbain sont également des priorités représentant 13 % des dépenses d'investissement.

Les crédits pour le logement augmentent en passant de 23,7 M€ en 2009 à 31 M€ en 2010.

De même, la progression de 400 000 € des crédits affectés à la politique de la ville pour des équipements de proximité mérite d'être soulignée.

Nous allons innover dans le nécessaire combat pour préserver l'environnement en développant la géothermie et avec un programme d'équipement des bâtiments départementaux en panneaux solaires.

Innovation aussi avec le lancement d'un ambitieux programme d'équipement numérique du territoire en fibre optique à très haut débit.

4) Quelques mots sur les recettes ..., pour dire tout d'abord, que l'économie générale des recettes de fonctionnement est profondément altérée par la suppression de la taxe professionnelle et par la réduction du pouvoir fiscal qu'elle induit pour la collectivité.

Son remplacement, à titre transitoire, par une « compensation relais » contribue à porter à près de 37 % la part des transferts de l'Etat contre 21 % dans l'exercice 2009. Cette part est même de 51 % si l'on comptabilise la TIPP et la TASCAs, ces deux impôts aux produits transférés sur lesquels la collectivité n'a également aucun pouvoir de modulation.

Après la chute vertigineuse du produit de droits de mutation, passé de 182 M€ en 2008 à 130 M€ en 2009, le BP 2010 prend en compte une légère reprise du marché de l'immobilier en inscrivant une recette prévisionnelle de 140 M€

Le blocage depuis 2003 du versement au département d'une partie des recettes de TIPP perçues par l'Etat induit un écart croissant avec la dépense d'allocation du RSA, évaluée à 178 M€ au BP 2010. Avec l'insuffisance du fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (FMDI), cet écart sera supérieur à 44 M€ cette année. Depuis 2003, le cumul de ce déficit de ressources transférées en accompagnement du RMI- RSA atteint 170 M€!!

La faiblesse de la progression globale des dotations de l'Etat, hors compensation de la TP, mérite d'être soulignée et dénoncée. Elle est presque nulle, de seulement + 0,08 %, dans un montant global de 256,4 M€, alors que toutes les dépenses transférées augmentent beaucoup plus !!

5) Sur la base de ces éléments et au terme de la préparation budgétaire, il a été proposé de réaliser l'équilibre général du BP de trois manières :

- Par une nouvelle réduction de l'autofinancement net qui s'établit 48,5 M€ pour 65,7 M€ en 2009, soit un taux d'épargne de 3,9 %.
- Par un recours à l'emprunt évalué à 148 millions d'euros pour poursuivre un niveau élevé d'investissement tout en maîtrisant l'endettement. Dans l'hypothèse d'une mobilisation intégrale de ce niveau d'emprunt en 2010, l'encours de la dette sera de 648 millions d'euros avec une capacité de désendettement de 8 ans et 9 mois.
- Par le relèvement des taux de la fiscalité directe sur les ménages de 4 % , que j'évoquais précédemment.

Dans le difficile contexte financier, je pense que l'on peut être relativement satisfait d'avoir pu limiter le recours à la fiscalité à ce taux, correspondant à environ 12,6 M€ de produit fiscal. On est ,en effet, loin du besoin de financement de plus de 50 M€ qui se dégageait initialement de la section de fonctionnement !! et pour lequel un effort très important d'optimisation de nos moyens a été fait.

Pour conclure, je veux insister sur la haute idée du service public qui est au cœur de ce BP 2010.

Incontestablement, cette idée a fortement guidée les réflexions et les propositions de l'Exécutif et de l'administration pendant la préparation budgétaire.

J'y vois le moteur de notre dynamisme dans le difficile contexte actuel. Elle est aussi l'élément fédérateur du nécessaire élargissement du rassemblement pour défendre la décentralisation et pour continuer à construire, avec le Département, des réponses publiques d'intérêt général.